

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Senneterre tenue le 5 mai 2025 à 20 heures à l'hôtel de ville situé au 551, 10<sup>e</sup> Avenue à Senneterre.**

**Étaient présentes :** Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse;  
Mme Francine Trottier, conseillère du quartier n° 1;  
Mme Louise Allaire, conseillère du quartier n° 3;  
Mme Véronique Perrier, conseillère du quartier n° 6.

Formant quorum sous la présidence de Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse.

**Étaient également présentes :** Mme Anne-Renée Jacob, directrice générale;  
Mme Martine Mainville, greffière.

**Étaient absents :** M. René Paquin, conseiller du quartier n° 2;  
M. Danio Fournier, conseiller du quartier n° 4;  
Mme Marie-Pier Pelletier, conseillère du quartier n° 5.

**2025-100      Adoption de l'ordre du jour et des sujets à ajouter s'il y a lieu**

Il est proposé par la conseillère Louise Allaire, appuyé par la conseillère Francine Trottier :

D'adopter l'ordre du jour en permettant l'ajout de sujets divers.

L'ordre du jour devra donc se lire comme suit :

1. Présences
2. Adoption de l'ordre du jour et des sujets à ajouter s'il y a lieu
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025
4. Demandes dans la salle
5. Administration et ressources humaines
  - 5.1. Approbation de la liste des comptes à payer
  - 5.2. Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue 2025
6. Travaux publics, urbanisme et environnement
  - 6.1. Acceptation d'un addenda – travaux supplémentaires dans la zone 2 de la tranchée coupe-feu n° 2
  - 6.2. Offre de services professionnels : mandat de consultation technique
7. Loisir, jeunesse, communautaire et saines habitudes de vie
  - 7.1. Offre de services professionnels : remplacement du système de réfrigération de l'aréna : avenant
  - 7.2. Remplacement des compresseurs de l'unité mécanique pour l'aréna : approbation d'un décompte
  - 7.3. Demande d'aide financière de l'Îlot d'Or inc. pour le brunch de la fête des Mères
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

**2025-101      Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025**

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 avril 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire lecture ;

À ces causes, il est proposé par la conseillère Véronique Perrier, appuyé par la conseillère Louise Allaire :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 avril 2025 soit approuvé tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

**Demandes dans la salle**

Aucune demande n'a été présentée en lien avec les points de l'ordre du jour par les citoyens présents dans la salle.

**2025-102      Approbation de la liste des comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère Francine Trottier, appuyé par la conseillère Véronique Perrier :

Que la Ville de Senneterre approuve la liste des comptes à payer, préalablement vérifiée par la conseillère Louise Allaire, au montant de 235 888,79 \$ au fonds de l'état des activités financières.

Adoptée à l'unanimité

**2025-103      Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue 2025**

Il est proposé par la conseillère Louise Allaire, appuyé par la conseillère Francine Trottier :

Que la Ville de Senneterre autorise les personnes suivantes à participer au Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue 2025 qui aura lieu à Lorrainville les 8 et 9 mai 2025 :

- Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse;
- Mme Anne-Renée Jacob, directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

**2025-104      Acceptation d'un addenda – travaux supplémentaires dans la zone 2 de la tranchée coupe-feu n° 2**

Attendu que le conseil municipal a, par la résolution n° 2025-25, accepté la soumission de Construction Ross inc. datée du 30 janvier 2025 pour un montant de 80 000 \$ taxes en sus, concernant les travaux de drainage et de mise en forme de la zone 2 de la tranchée coupe-feu n° 2 ;

Attendu qu'un supplément de travaux a été nécessaire pour l'ajout de 400 pieds linéaires de ponceaux de 450 mm de diamètre ainsi que les raccords, conformément à l'approbation de M. Marcel Marcotte, directeur des Services à la population et directeur général adjoint ;

Attendu que la facture émise par Construction Ross inc. datée du 15 avril 2025 inclut ce supplément au montant de 10 000 \$ taxes en sus, portant le coût total des travaux à 90 000 \$ taxes en sus ;

Il est proposé par la conseillère Véronique Perrier, appuyé par la conseillère Louise Allaire :

Que la Ville de Senneterre accepte l'addenda à la soumission initiale de Construction Ross inc., tel que décrit dans la facture datée du 15 avril 2025, pour un montant additionnel de 10 000 \$ taxes en sus ;

Que le montant nécessaire pour payer cette dépense soit pris à même le programme de financement pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt.

Adoptée à l'unanimité.

**2025-105      Offre de services professionnels : mandat de consultation technique**

Il est proposé par la conseillère Francine Trotter, appuyé par la conseillère Louise Allaire :

Que la Ville de Senneterre, conformément à l'article 11.2 du règlement n° 2018-656 sur la gestion contractuelle, accepte l'offre de services professionnels de la firme WSP Canada Inc., datée du 18 avril 2025, concernant la réalisation d'un mandat de consultation technique, pour un montant maximal de 5 000,00 \$, taxes en sus ;

Que le mandat soit réalisé sur une base horaire, selon des taux déterminés pour les différentes catégories de ressources ;

Que les frais de déplacement soient remboursés sur la base d'un coût par kilomètre parcouru, et que les repas soient remboursés au prix coûtant, majoré de frais administratifs, selon les modalités prévues dans l'offre de services ;

Que le conseil municipal autorise M. Marcel Marcotte, directeur des Services à la population et directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée « Offre de services professionnels 2025CA406972: Mandat de consultation technique 2025 » ;

Que le montant nécessaire pour payer cette dépense soit pris à même le budget.

Adoptée à l'unanimité

**2025-106      Offre de services professionnels : remplacement du système de réfrigération de l'aréna : avenant**

Attendu qu'un avenant daté du 22 avril 2025 a été présenté par M. Sébastien Petit, ingénieur et chef d'équipe projets nordiques d'AtkinsRéalis Canada inc., relativement à une dépense supplémentaire de 10 000 \$, taxes en sus, pour la réalisation de relevés, de plans et devis en mécanique et électricité pour la rénovation du hall d'entrée et de la salle de bain des filles de l'aréna ;

Attendu que cette modification du contrat nécessite une approbation du conseil municipal de la Ville de Senneterre conformément aux articles 9.1 et 9.2 du règlement n° 2018-656 sur la gestion contractuelle ;

À ces causes, il est proposé par la conseillère Véronique Perrier, appuyé par la conseillère Francine Trottier :

Que la Ville de Senneterre accepte, conformément aux articles 9.1 et 9.2 du règlement n° 2018-656 sur la gestion contractuelle, de modifier le contrat accordé à AtkinsRéalis Canada inc. en vertu de la résolution n° 2025-32 ;

Que la Ville de Senneterre accepte l'offre de services professionnels d'AtkinsRéalis Canada inc., datée du 22 avril 2025, intitulée « Avenant n° 1 », au montant de 10 000 \$, taxes en sus ;

Que le montant nécessaire pour payer cette dépense soit pris à même le règlement d'emprunt n° 2024-744 ;

Que cette dépense fasse partie d'une demande de remboursement dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) ;

Adoptée à l'unanimité

**2025-107      Remplacement des compresseurs de l'unité mécanique pour l'aréna : approbation d'un décompte**

Il est proposé par la conseillère Véronique Perrier, appuyé par la conseillère Francine Trottier :

Que la Ville de Senneterre approuve le décompte pour les travaux effectués en avril 2025 par Cimco Réfrigération au montant de 62 848,78 \$, taxes incluses, relativement au dossier des compresseurs de l'unité mécanique pour l'aréna, tel qu'approuvé par M. Marcel Marcotte, directeur des Services à la population et directeur général adjoint de la Ville de Senneterre, le 28 avril 2025 (règlement d'emprunt n° 2024-744).

Adoptée à l'unanimité

**2025-108      Demande d'aide financière de l'Îlot d'Or inc. pour le brunch de la fête des Mères**

Il est proposé par la conseillère Louise Allaire, appuyé par la conseillère Francine Trottier :

Que la Ville de Senneterre octroie une aide financière de 147 \$ à l'Îlot d'Or inc., dans le cadre du brunch de la fête des Mères qui aura lieu le 11 mai 2025 ;

Que le montant nécessaire pour payer cette aide financière soit pris à même le budget.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

Une période de temps est accordée pour répondre aux questions des citoyens présents.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Nathalie-Ann Pelchat  
Mairesse

---

Martine Mainville  
Greffière